



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana-Tanindrazana-Fandrosoana

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

COMITE POUR LA SAUVEGARDE DE L'INTEGRITE

APPEL A CANDIDATURE

Pour le poste de : DIRECTEUR GENERAL
DE L'AGENCE DE RECOUVREMENT DES AVOIRS ILLICITES (ARAI)

En application des dispositions du décret du 29 septembre 2021 portant création, composition et fonctionnement de l'Agence de Recouvrement des Avoirs illicites (ARAI), le CSI lance un appel à candidatures ouvert pour le recrutement du Directeur Général.

I- MISSIONS

1- La mise en œuvre de la législation relative au recouvrement des avoirs illicites

- Faire exécuter les décisions de gel, saisie ou confiscation des avoirs illicites ;
- Procéder au recouvrement des avoirs dans le cadre des détournements de biens et deniers publics ;
- Procéder à l'enregistrement des biens dans le « Registre central de saisie, de gel et de confiscation » ;
- Assurer la conservation et la gestion des biens saisis ainsi que la consignation de la contre-valeur des biens aliénés avant la décision de confiscation ;
- Collaborer avec les Institutions de Lutte Contre la Corruption (SAC) et les autres agences de même type ;
- Organiser des actions de renforcement de capacités des acteurs clés ;
- Assurer la conformité des dispositions légales et réglementaires avec les engagements internationaux.

2- La gestion de l'Agence de Recouvrement des Avoirs Illicites

- Représenter l'agence auprès de ses partenaires nationaux et internationaux ;
- Elaborer le budget de l'Agence et le gérer de manière transparente et rigoureuse ;
- Recruter le personnel de l'Agence et le gérer de manière optimale et dans l'équité ;
- Signer les actes nécessaires au bon fonctionnement de l'Agence ;
- Rendre compte périodiquement de l'activité de l'Agence et des décisions prises sur la base des délégations reçues.

II- PROFILS

1° Profils spécifiques au poste

- Titulaire d'un Baccalauréat + 5 en Économie, Gestion, Droit ou autres disciplines affiliées ;
- Bonne maîtrise des procédures judiciaires malagasy et bonne connaissance des mécanismes internationaux y compris juridiques en matière de recouvrement des avoirs ;
- Bonne connaissance de l'administration publique malagasy ;
- Bonne connaissance de la législation anti-blanchiment et anti-corruption sur le plan national et international ;
- Expériences et /ou connaissance en gestion de patrimoine ;
- Expériences et /ou connaissance des procédures de négociation avec les bailleurs de fonds ;
- Solides aptitudes à diriger des équipes pluridisciplinaires et une bonne capacité de gestion du stress ;
- Capacité de résister à toutes formes de pression.

2° Profil général du candidat

- De nationalité malagasy
- 10 années d'expériences professionnelles de haut niveau
- Sens du leadership
- Intègre et de bonne moralité
- Sens aigu de la discipline
- Grande capacité d'écoute
- Grande capacité de travail et rigueur
- Bonne maîtrise du français
- Bonne connaissance de l'anglais
- Familier avec la bureautique et les NTIC

Le dossier de candidature (*demande avec coordonnées téléphoniques et mail, lettre de motivation, deux lettres de recommandation, curriculum vitae et photo d'identité récente*) sous pli fermé, avec mention :

« **Candidature pour le poste de Directeur Général de l'Agence de Recouvrement des Avoirs Illicites (ARAI)** »
sera envoyé à l'adresse suivante :

Madame la Présidente du Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité
BP 873 Villa Analamanga, près de la Banque Centrale de Madagascar, 101 Antananarivo

Au plus tard le 19 Novembre 2021 à 17 heures

Le Comité de sélection proposera trois noms au choix du Président de la République.

Cet appel à candidature est publié dans le site web et le compte Facebook du CSI Madagascar